REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION N° 20261019_067

MEMBRES EN EXERCICE	19
MEMBRES PRESENTS	19
MEMBRES AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION	19
DATE DE LA CONVOCATION	12/10/2026
DATE D'AFFICHAGE	12/10/2026

OBJET	**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SECURISATION DE LA RUE DU CONTOUR**

Séance du 19 octobre 2026,

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Membres présents	Michel MOINE, Christophe PERROUSSET, Mathilde FAVRE, Xavier BOSSAN, Claire ZARA-MARMETH, Hervé GARBE, Christianne MAURON, Roger RACHEL, Franck PERRET, Edda GRASSET, Franck SAMSON, Isabelle GREGIS, Jean-Marie PONCET, Pascale GOUILLOUX, Sandrine MATHIEU, Nathalie COEURDASSIER, Nicolas CHARTON, Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO, Quentin NEYRON
Membre excusé	NEANT
Pouvoir	NEANT
Secrétaire	Jean-Marie PONCET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans la continuité des travaux de sécurisation de la circulation des usagers qu'ils soient piétons, automobilistes ou cyclistes il est nécessaire d'améliorer les déplacements au niveau d'une partie de la rue du Contour – à partir du N° 490 jusqu'au carrefour « des colonnes » route de Pérignat et du 30 allée des Eglantines jusqu'au 75 allée des Eglantines. Pour la sécurité de tous un trottoir sera créé.

Plusieurs organismes peuvent accompagner la commune pour la réalisation de ce projet :

- Les subventions de l'État (Préfecture de l'Ain)

La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : Accessible pour Izernore, elle finance les projets de voirie, d'aménagement d'espaces publics et de sécurisation. Le taux d'aide varie généralement de 20 % à 30 % du montant hors taxes (HT) du projet.

- Le Conseil Départemental de l'Ain :

Le Pacte de Territoire de l'Ain : Ce dispositif (notamment via le volet "Équipements de proximité" ou "Transition écologique") permet d'obtenir des subventions pour les travaux de voirie communale. Les projets doivent généralement dépasser un plancher de 10 000 € HT.

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Soutien aux communes rurales : La Région octroie des subventions pour l'aménagement des cœurs de villages et la sécurisation des traversées de communes.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2026 **suite**
OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SECURISATION DE LA RUE DU CONTOUR

- HBA :

Le Fonds de Concours de Haut-Bugey Agglomération (HBA). L'agglomération attribue des enveloppes financières via son fonds de concours annuel pour soutenir les investissements des communes qui ne relèvent pas directement des compétences de l'intercommunalité (tels que la sécurisation des voies ou des bâtiments publics). Taux de financement : Jusqu'à 30 % du montant hors taxes pour les opérations inférieures à 50 000 € HT, et jusqu'à 20 % pour les projets dépassant ce seuil.

Le plan de financement prévisionnel à l'appui des demandes de subventions est évalué dans un 1er temps comme suit :

OBJET	MONTANT en €
Montant estimé des dépenses – études, travaux	**225 000 HT**
Subvention de l'Etat au titre de la DETR	**67 500**
Subvention du Conseil Départemental de l'Ain	
Subvention de la région AURA	
Subvention de HBA fond de concours	**45 000**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès des organismes ci-dessus afin d'aider à la réalisation du projet de sécurisation de la circulation des usagers de la rue du Contour, à partir du N° 490 jusqu'au carrefour « des colonnes » route de Pérignat et du 30 allée des Eglantines jusqu'au 75 allée des Eglantines.

Le Conseil, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité :**

D'APPROUVER le plan de financement estimatif présenté ci-dessus pour les travaux de sécurisation de la circulation des usagers de la rue du Contour, à partir du N° 490 jusqu'au carrefour « des colonnes » route de Pérignat.

D'APPROUVER la demande de subvention au taux maximum auprès de tous organismes susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Fait à Izernore, le 19 octobre 2026
Pour copie conforme,

Jean-Marie PONCET,
Secrétaire de séance

Michel MOINE,
Maire d'Izernore

MAIRIE D'IZERNORE